

BUREAU DU CONSEIL DE L'EUROPE À PRISTINA

RESULTATS EN 2025



Le Conseil de l'Europe est un partenaire engagé au Kosovo*, aidant les institutions, la société civile et les communautés à mettre en pratique les normes européennes. Grâce à sa coopération technique et à son expertise, le Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina a contribué à garantir la protection des **droits humains dans la loi et dans la pratique, ce qui a permis d'instaurer une justice plus équitable, des communautés plus sûres et des institutions plus inclusives.**

Les juges, les procureurs, les avocats, les policiers et le personnel pénitentiaire ont renforcé leur compréhension des normes européennes en matière de droits humains. La société civile, les autorités locales et les médias ont acquis des compétences pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la diversité. Le Bureau a également soutenu des réformes dans les domaines de l'éducation, de la lutte contre la corruption, de l'égalité des sexes et de la protection du patrimoine culturel, qui constituent les fondements d'une société plus démocratique et plus résiliente.

EN CHIFFRES : UNE PLATEFORME D'ACTION (AU 1ER JANVIER 2026)



25 MEMBRES DU PERSONNEL DÉDIÉS, Y COMPRIS 18 TRAVAILLANTS SUR DES PROJETS.



11 PROJETS RÉGIONAUX ET 10 PROJETS SPÉCIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES, DONT :

- 3 ACTIONS PHARES DE L'UE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE CADRE DE LA « FACILITÉ HORIZONTALE POUR LES BALKANS OCCIDENTAUX ET LA TÜRKIYE ».
- 7 PROJETS FINANCÉS PAR DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES.

**LIRE L'APERÇU DES
ACTIVITÉS DE
COOPÉRATION AU
KOSOVO***



POURQUOI VOTRE IMPLICATION EST IMPORTANTE

Les progrès réalisés au Kosovo* reposent sur la collaboration. Chaque réforme, chaque nouvelle norme appliquée reflète l'effort conjoint des acteurs locaux, de l'Union européenne et des États membres donateurs du Conseil de l'Europe. La poursuite de ce partenariat garantit que les droits de l'homme ne sont pas un principe abstrait, mais font partie de la vie quotidienne de chacun.

*Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

IMPACT DES TRAVAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE AU KOSOVO*



FAIRE PROGRESSER L'ÉTAT DE DROIT ET LA JUSTICE

Utilisation cohérente de la jurisprudence européenne en matière de droits humains. La Cour constitutionnelle fait état d'une amélioration significative de la qualité des décisions judiciaires, 98 % d'entre elles faisant désormais référence à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans leur argumentation. Le traitement des affaires est également devenu plus efficace grâce à l'application des bonnes pratiques de la Cour européenne des droits de l'homme.

Environnement médiatique plus solide et plus sûr. La pratique juridique nationale reflète désormais les normes européennes en matière de protection des journalistes contre les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP). Une meilleure gestion des affaires de diffamation et l'amélioration des procédures de sécurité contribuent à créer un environnement plus sûr pour les professionnels des médias.

ÉGALITÉ, INCLUSION ET PROTECTION DES MINORITÉS

Promouvoir l'égalité : le premier plan d'action LGBTI. Pour la première fois, un plan d'action national pour la promotion et la protection des droits des personnes LGBTI (2025-2027) a été élaboré et approuvé par tous les ministères. Ce cadre historique guidera les institutions publiques dans la promotion de l'égalité et la lutte contre la discrimination. (En attente d'adoption par le gouvernement après les élections.)

Renforcement de la protection des droits des minorités. Un nouvel outil de suivi et de rapport destiné au groupe de travail technique chargé de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (FNCM) garantit désormais une collecte de données plus systématique et un suivi plus rigoureux des recommandations, renforçant ainsi la protection des communautés minoritaires.

SÉCURITÉ, DIGNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

Une avancée majeure dans la lutte contre la violence domestique et sexiste. Un programme psychoéducatif de six mois, testé à titre expérimental dans la prison de Dubrava, a été intégré au « Programme national de traitement des auteurs de violences à l'égard des femmes », marquant une étape importante qui associe réinsertion, prévention et justice dans la lutte contre la violence sexiste.

Des prisons plus sûres et une vie plus saine. Des outils et des mécanismes améliorés, conformes au Protocole d'Istanbul, permettent de mieux surveiller et documenter les risques d'automutilation et les mauvais traitements dans les prisons. Résultat : une protection mesurable des taux de suicide et un renforcement des garanties en matière de droits humains pour les personnes privées de liberté.

INTÉGRITÉ ET RÉSILIENCE DU SECTEUR FINANCIER

Des outils modernes contre la criminalité financière. Le premier manuel de la Banque centrale sur la surveillance fondée sur les risques pour prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est désormais en vigueur. Il introduit une surveillance fondée sur les risques et renforce considérablement le secteur financier au Kosovo*.

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET RESPONSABILITÉ LOCALE

La démocratie locale en action. Le Kosovo* a achevé son premier examen complet de la Charte européenne de l'autonomie locale, établissant ainsi une nouvelle référence en matière de responsabilité municipale. Cette étape importante ouvre la voie à une gouvernance locale plus participative, plus transparente et plus orientée vers les citoyens.

*Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.